

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE GIMONT (M57)
Commune

Numéro SIRET : 21320147800012
Poste comptable : SGC AUCH

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	10
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	52
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	53
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	54
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	57
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	58
B9 - Etat du personnel	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	64
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	69
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	70

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	71
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	72
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3182

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2541467

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	3231
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	6 105 543,49	5 985 041,68	983 245,27	A1 862 743,46
Investissement	2 204 201,66	1 542 534,08	(3) -283 639,49	A2 -945 307,07
Fonctionnement	3 901 341,83	4 442 507,60	(4) 1 266 884,76	A3 1 808 050,53

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 79 643,61	III + IV 341 654,44	B1	262 010,83
Investissement	I 79 643,61	III 341 654,44	B2	262 010,83
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	1 124 754,29
Investissement	A2 + B2	-683 296,24
Fonctionnement	A3 + B3	1 808 050,53

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 79 643,61
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	71 567,61
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	8 076,00
458101	Dépenses	8 076,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 341 654,44
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	332 948,44
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	8 706,00
458201	Recettes	8 706,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	774 320,32	1 457 616,56

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	79 643,61	341 654,44
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 945 307,07	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)		1 799 271,00	1 799 271,00
--	--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 199 189,00	4 074 434,71

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 124 754,29

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)		5 199 189,00	5 199 189,00
---	--	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)		6 998 460,00	6 998 460,00
---------------------	--	--------------	--------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	97 345,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 253 720,09	71 567,61	251 145,92	251 145,92	322 713,53
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 351 065,09	71 567,61	305 145,92	305 145,92	376 713,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	3 677,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	462 000,00	0,00	423 000,00	423 000,00	423 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		465 677,00	0,00	423 000,00	423 000,00	423 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	8 076,00	41 924,00	41 924,00	50 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 816 742,09	79 643,61	770 069,92	770 069,92	849 713,53

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	91 042,59		4 250,40	4 250,40	4 250,40
Total des dépenses d'ordre d'investissement		91 042,59		4 250,40	4 250,40	4 250,40

TOTAL	1 907 784,68	79 643,61	774 320,32	774 320,32	853 963,93
--------------	---------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	945 307,07
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 799 271,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	435 872,53	332 948,44	0,00	0,00	332 948,44
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		435 872,53	332 948,44	0,00	0,00	332 948,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 655,00	0,00	289 799,92	289 799,92	289 799,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	603 701,27	0,00	683 296,24	683 296,24	683 296,24
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	425 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total des recettes financières		1 064 356,27	0,00	995 096,16	995 096,16	995 096,16
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	8 706,00	41 294,00	41 294,00	50 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 500 228,80	341 654,44	1 036 390,16	1 036 390,16	1 378 044,60

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	900 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	20 214,56		16 976,00	16 976,00	16 976,00
041	Opérations patrimoniales (10)	91 042,59		4 250,40	4 250,40	4 250,40
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 011 257,15		421 226,40	421 226,40	421 226,40

TOTAL	2 511 485,95	341 654,44	1 457 616,56	1 457 616,56	1 799 271,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 799 271,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

416 976,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 519 307,00	0,00	1 474 570,00	1 474 570,00	1 474 570,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 753 299,00	0,00	1 852 850,00	1 852 850,00	1 852 850,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	854 875,34	0,00	1 401 932,00	1 401 932,00	1 401 932,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 128 481,34	0,00	4 730 352,00	4 730 352,00	4 730 352,00
66	Charges financières	57 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 286,10		861,00	861,00	861,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 191 767,44	0,00	4 782 213,00	4 782 213,00	4 782 213,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	900 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 214,56		16 976,00	16 976,00	16 976,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		920 214,56		416 976,00	416 976,00	416 976,00

TOTAL	5 111 982,00	0,00	5 199 189,00	5 199 189,00	5 199 189,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 199 189,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	57 767,00	0,00	89 754,00	89 754,00	89 754,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	204 857,00	0,00	224 000,00	224 000,00	224 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	352 142,00	0,00	348 573,00	348 573,00	348 573,00
731	Fiscalité locale	1 790 037,00	0,00	1 841 125,00	1 841 125,00	1 841 125,00
74	Dotations et participations (3)	1 177 691,00	0,00	1 347 763,00	1 347 763,00	1 347 763,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	260 500,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 842 994,00	0,00	4 071 215,00	4 071 215,00	4 071 215,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	39,71	39,71	39,71
77	Produits spécifiques (3)	2 103,24	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 180,00	1 180,00	1 180,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 845 097,24	0,00	4 074 434,71	4 074 434,71	4 074 434,71

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 845 097,24	0,00	4 074 434,71	4 074 434,71	4 074 434,71
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 124 754,29
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 199 189,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	416 976,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	423 000,00	0,00	423 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	54 000,00	0,00	54 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	322 713,53	4 250,40	326 963,93
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	849 713,53	4 250,40	853 963,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	945 307,07
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 799 271,00
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	1 474 570,00		1 474 570,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 852 850,00		1 852 850,00
014 Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 401 932,00	0,00	1 401 932,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	46 000,00	0,00	46 000,00
67 Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	861,00	16 976,00	17 837,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		400 000,00	400 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	4 782 213,00	416 976,00	5 199 189,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 199 189,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	289 799,92	0,00	289 799,92
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	332 948,44	0,00	332 948,44
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	4 250,40	4 250,40
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		16 976,00	16 976,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		400 000,00	400 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	22 000,00		22 000,00
Recettes d'investissement – Total	694 748,36	421 226,40	1 115 974,76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	683 296,24
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 799 271,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	89 754,00		89 754,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	224 000,00		224 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	348 573,00		348 573,00
731 Fiscalité locale	1 841 125,00		1 841 125,00
74 Dotations et participations (8)	1 347 763,00		1 347 763,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	220 000,00	0,00	220 000,00
76 Produits financiers	39,71	0,00	39,71
77 Produits spécifiques (8)	2 000,00	0,00	2 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	1 180,00	0,00	1 180,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	4 074 434,71	0,00	4 074 434,71

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			1 124 754,29
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			5 199 189,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 907 784,68	79 643,61	0,00	774 320,32	774 320,32	0,00	774 320,32	853 963,93
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	97 345,00	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 253 720,09	71 567,61	0,00	251 145,92	251 145,92	0,00	251 145,92	322 713,53
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 351 065,09	71 567,61	0,00	305 145,92	305 145,92	0,00	305 145,92	376 713,53
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	3 677,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	462 000,00	0,00		423 000,00	423 000,00		423 000,00	423 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	465 677,00	0,00	0,00	423 000,00	423 000,00	0,00	423 000,00	423 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	8 076,00	0,00	41 924,00	41 924,00	0,00	41 924,00	50 000,00
Total des dépenses réelles	1 816 742,09	79 643,61	0,00	770 069,92	770 069,92	0,00	770 069,92	849 713,53
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	91 042,59			4 250,40	4 250,40		4 250,40	4 250,40
Total des dépenses d'ordre	91 042,59			4 250,40	4 250,40		4 250,40	4 250,40

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	945 307,07
--	------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 799 271,00
--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 907 784,68	341 654,44	774 320,32	774 320,32	1 115 974,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	435 872,53	332 948,44	0,00	0,00	332 948,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		435 872,53	332 948,44	0,00	0,00	332 948,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 655,00	0,00	289 799,92	289 799,92	289 799,92
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	425 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total des recettes financières		460 655,00	0,00	311 799,92	311 799,92	311 799,92
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	8 706,00	41 294,00	41 294,00	50 000,00
Total des recettes réelles		896 527,53	341 654,44	353 093,92	353 093,92	694 748,36
021	Virement de la section de fonctionnement	900 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 214,56		16 976,00	16 976,00	16 976,00
041	Opérations patrimoniales (6)	91 042,59		4 250,40	4 250,40	4 250,40
Total des recettes d'ordre		1 011 257,15		421 226,40	421 226,40	421 226,40

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (8)					683 296,24
--------------------------------	--	--	--	--	------------

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 799 271,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 907 784,68	79 643,61	0,00	774 320,32	774 320,32	0,00	774 320,32	853 963,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	97 345,00	0,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	97 345,00	0,00		54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 253 720,09	71 567,61	0,00	251 145,92	251 145,92	0,00	251 145,92	322 713,53
212	Agencements et aménagements de terrains	11 400,00	0,00		9 400,00	9 400,00	0,00	9 400,00	9 400,00
2131	Bâtiments publics	1 094 831,17	11 944,05		190 746,60	190 746,60	0,00	190 746,60	202 690,65
21538	Autres réseaux	6 000,00	59 623,56		0,00	0,00	0,00	0,00	59 623,56
2157	Matériel et outillage technique	80 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	1 000,00	0,00		11 999,32	11 999,32	0,00	11 999,32	11 999,32
2184	Matériel de bureau et mobilier	17 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	36 388,92	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 351 065,09	71 567,61	0,00	305 145,92	305 145,92	0,00	305 145,92	376 713,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 677,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	3 677,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	462 000,00	0,00		423 000,00	423 000,00		423 000,00	423 000,00
1641	Emprunts en euros	462 000,00	0,00		423 000,00	423 000,00		423 000,00	423 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		465 677,00	0,00	0,00	423 000,00	423 000,00	0,00	423 000,00	423 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	8 076,00	0,00	41 924,00	41 924,00	0,00	41 924,00	50 000,00
458101	Dépenses	0,00	8 076,00		41 924,00	41 924,00	0,00	41 924,00	50 000,00
Total des dépenses réelles		1 816 742,09	79 643,61	0,00	770 069,92	770 069,92	0,00	770 069,92	849 713,53
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	91 042,59			4 250,40	4 250,40		4 250,40	4 250,40
2131	Bâtiments publics	88 702,59			4 250,40	4 250,40		4 250,40	4 250,40
2151	Réseaux de voirie	2 340,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		91 042,59			4 250,40	4 250,40		4 250,40	4 250,40

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 907 784,68	341 654,44	774 320,32	774 320,32	1 115 974,76
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	435 872,53	332 948,44	0,00	0,00	332 948,44
1322	Subv. non transf. Régions	95 525,20	115 424,51	0,00	0,00	115 424,51
1323	Subv. non transf. Départements	84 900,00	84 900,00	0,00	0,00	84 900,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	255 447,33	132 623,93	0,00	0,00	132 623,93
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		435 872,53	332 948,44	0,00	0,00	332 948,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	35 655,00	0,00	289 799,92	289 799,92	289 799,92
10222	FCTVA	27 200,00	0,00	283 762,00	283 762,00	283 762,00
10226	Taxe d'aménagement	8 455,00	0,00	6 037,92	6 037,92	6 037,92
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	425 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
Total des recettes financières		460 655,00	0,00	311 799,92	311 799,92	311 799,92
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	8 706,00	41 294,00	41 294,00	50 000,00
Total des recettes réelles		896 527,53	341 654,44	353 093,92	353 093,92	694 748,36
021	Virement de la section de fonctionnement	900 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 214,56		16 976,00	16 976,00	16 976,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	5 456,56		0,00	0,00	0,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	1 130,00		1 130,00	1 130,00	1 130,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	12 461,00		12 461,00	12 461,00	12 461,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	1 167,00		1 167,00	1 167,00	1 167,00
28151	Réseaux de voirie	0,00		2 218,00	2 218,00	2 218,00
041	Opérations patrimoniales (9)	91 042,59		4 250,40	4 250,40	4 250,40
203	Frais d'études, recherche, développement	91 042,59		4 250,40	4 250,40	4 250,40
Total des recettes d'ordre		1 011 257,15		421 226,40	421 226,40	421 226,40

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 111 982,00	0,00	0,00	5 199 189,00	5 199 189,00	0,00	5 199 189,00	5 199 189,00
011	Charges à caractère général (3)	1 519 307,00	0,00	0,00	1 474 570,00	1 474 570,00	0,00	1 474 570,00	1 474 570,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 753 299,00	0,00		1 852 850,00	1 852 850,00		1 852 850,00	1 852 850,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	854 875,34	0,00	0,00	1 401 932,00	1 401 932,00	0,00	1 401 932,00	1 401 932,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 128 481,34	0,00	0,00	4 730 352,00	4 730 352,00	0,00	4 730 352,00	4 730 352,00
66	Charges financières	57 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00		46 000,00	46 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 286,10			861,00	861,00		861,00	861,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		63 286,10	0,00	0,00	51 861,00	51 861,00		51 861,00	51 861,00
Total des dépenses réelles		4 191 767,44	0,00	0,00	4 782 213,00	4 782 213,00	0,00	4 782 213,00	4 782 213,00
023	Virement à la section d'investissement	900 000,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 214,56			16 976,00	16 976,00		16 976,00	16 976,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		920 214,56			416 976,00	416 976,00		416 976,00	416 976,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	5 199 189,00
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 845 097,24	0,00	4 074 434,71	4 074 434,71	4 074 434,71
013	Atténuations de charges (2)	57 767,00	0,00	89 754,00	89 754,00	89 754,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	204 857,00	0,00	224 000,00	224 000,00	224 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	352 142,00	0,00	348 573,00	348 573,00	348 573,00
731	Fiscalité locale	1 790 037,00	0,00	1 841 125,00	1 841 125,00	1 841 125,00
74	Dotations et participations (2)	1 177 691,00	0,00	1 347 763,00	1 347 763,00	1 347 763,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	260 500,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 842 994,00	0,00	4 071 215,00	4 071 215,00	4 071 215,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	39,71	39,71	39,71
77	Produits spécifiques (2)	2 103,24	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		1 180,00	1 180,00	1 180,00
Total des recettes financières		2 103,24	0,00	3 219,71	3 219,71	3 219,71
Total des recettes réelles		3 845 097,24	0,00	4 074 434,71	4 074 434,71	4 074 434,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 124 754,29
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 199 189,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 111 982,00	0,00	0,00	5 199 189,00	5 199 189,00	0,00	5 199 189,00	5 199 189,00
011	Charges à caractère général (4)	1 519 307,00	0,00	0,00	1 474 570,00	1 474 570,00	0,00	1 474 570,00	1 474 570,00
60611	Eau et assainissement	50 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60612	Énergie - Électricité	250 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
60621	Combustibles	85 000,00	0,00		95 000,00	95 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
60623	Alimentation	7 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	80 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	9 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	6 700,00	0,00		6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	210 000,00	0,00		218 000,00	218 000,00	0,00	218 000,00	218 000,00
613	Locations	80 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00
61521	Entretien terrains	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	161 057,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	50 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	300,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	60 000,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
6161	Multirisques	72 500,00	0,00		79 000,00	79 000,00	0,00	79 000,00	79 000,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	4 150,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	42 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
623	Pub., publications, relations publiques	30 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
625	Déplacements et missions	600,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	11 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	21 000,00	0,00		25 370,00	25 370,00	0,00	25 370,00	25 370,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	33 100,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	67 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 753 299,00	0,00		1 852 850,00	1 852 850,00		1 852 850,00	1 852 850,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	12 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	25 843,00	0,00		27 843,00	27 843,00		27 843,00	27 843,00
6411	Personnel titulaire	999 916,00	0,00		943 143,00	943 143,00		943 143,00	943 143,00
6413	Personnel non titulaire	146 479,00	0,00		267 687,00	267 687,00		267 687,00	267 687,00
6417	Rémunérations des apprentis	18 379,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	528 852,00	0,00		577 691,00	577 691,00		577 691,00	577 691,00
6470	Autres charges sociales	12 780,00	0,00		13 504,00	13 504,00		13 504,00	13 504,00
648	Autres charges de personnel	8 450,00	0,00		7 982,00	7 982,00		7 982,00	7 982,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	854 875,34	0,00	0,00	1 401 932,00	1 401 932,00	0,00	1 401 932,00	1 401 932,00
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	86 453,00	0,00		95 925,00	95 925,00	0,00	95 925,00	95 925,00
65313	Cotisations de retraite	3 631,00	0,00		4 096,00	4 096,00	0,00	4 096,00	4 096,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	12 143,00	0,00		10 469,00	10 469,00	0,00	10 469,00	10 469,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	56,00	0,00		120,00	120,00	0,00	120,00	120,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	124 452,59	0,00		129 773,47	129 773,47	0,00	129 773,47	129 773,47
65568	Autres contributions	8 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	57 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
65733	Subv. fonct. départements	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	61 200,00	0,00		63 000,00	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	88 790,00	0,00		88 978,00	88 978,00	0,00	88 978,00	88 978,00
65818	Autres	401 149,75	0,00		863 570,53	863 570,53	0,00	863 570,53	863 570,53
65888	Autres	8 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 128 481,34	0,00	0,00	4 730 352,00	4 730 352,00	0,00	4 730 352,00	4 730 352,00
66	Charges financières	57 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00		46 000,00	46 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00		46 000,00	46 000,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 286,10			861,00	861,00		861,00	861,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 286,10			861,00	861,00		861,00	861,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		63 286,10	0,00	0,00	51 861,00	51 861,00		51 861,00	51 861,00
Total des dépenses réelles		4 191 767,44	0,00	0,00	4 782 213,00	4 782 213,00	0,00	4 782 213,00	4 782 213,00
023	Virement à la section d'investissement	900 000,00			400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 214,56			16 976,00	16 976,00		16 976,00	16 976,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	20 214,56			16 976,00	16 976,00		16 976,00	16 976,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		920 214,56			416 976,00	416 976,00		416 976,00	416 976,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 845 097,24	0,00	4 074 434,71	4 074 434,71	4 074 434,71
013	Atténuations de charges (3)	57 767,00	0,00	89 754,00	89 754,00	89 754,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	57 767,00	0,00	89 754,00	89 754,00	89 754,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	204 857,00	0,00	224 000,00	224 000,00	224 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 220,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	9 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	16 400,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	114 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	50 737,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	13 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	352 142,00	0,00	348 573,00	348 573,00	348 573,00
73211	Attribution de compensation	280 920,00	0,00	282 351,00	282 351,00	282 351,00
73221	FNGIR	16 222,00	0,00	16 222,00	16 222,00	16 222,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	30 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
731	Fiscalité locale	1 790 037,00	0,00	1 841 125,00	1 841 125,00	1 841 125,00
73111	Impôts directs locaux	1 709 905,00	0,00	1 762 605,00	1 762 605,00	1 762 605,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Accise sur l'électricité	69 132,00	0,00	68 520,00	68 520,00	68 520,00
73154	Droits de place	11 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 177 691,00	0,00	1 347 763,00	1 347 763,00	1 347 763,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	314 724,00	0,00	322 506,00	322 506,00	322 506,00
741121	DSR des communes	356 442,00	0,00	566 922,00	566 922,00	566 922,00
741127	DNP des communes	39 543,00	0,00	49 304,00	49 304,00	49 304,00
744	FCTVA	14 000,00	0,00	23 833,00	23 833,00	23 833,00
74718	Autres participations Etat	65 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7478	Participation Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	330 000,00	0,00	281 198,00	281 198,00	281 198,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	17 982,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	260 500,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
752	Revenus des immeubles	179 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	81 500,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 842 994,00	0,00	4 071 215,00	4 071 215,00	4 071 215,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	39,71	39,71	39,71
761	Produits de participations	0,00	0,00	39,71	39,71	39,71
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 103,24	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 103,24	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		1 180,00	1 180,00	1 180,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		1 180,00	1 180,00	1 180,00
Total des recettes réelles		3 845 097,24	0,00	4 074 434,71	4 074 434,71	4 074 434,71
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 668 742,34									
1641 Emprunts en euros (total)					7 668 742,34									
2005281	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	20/11/2007	2007-11-20	05/03/2008	2 254 000,00	F		3,250	3,250	EURO	T	X Autres	N	A-1
2010027 renego	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	17/03/2021	2021-03-18	10/06/2021	1 532 352,34	R		0,960	0,960	EURO	T	C	N	A-1
4804903	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	09/12/2016	2016-12-21	05/04/2017	450 000,00	F		1,400	1,400	EURO	T	X Autres	N	A-1
5195389	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	13/11/2017	2018-04-04	05/07/2018	332 390,00	F		1,470	1,470	EURO	T	X Autres	N	A-1
7266090	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	31/05/2009	2009-05-31	25/08/2009	1 600 000,00	F		4,630	4,630	EURO	T	X Autres	N	A-1
7659672	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	17/03/2010	2010-03-18	10/07/2012	1 000 000,00	F		3,970	3,970	EURO	T	X Autres	N	A-1
CO8191	CRCA PYRENNES GASCOGNE	05/08/2014	2014-08-09	29/11/2014	500 000,00	F		3,270	3,270	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicit� des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilit� de rembour- sement anticip� O/N	Cat�- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de tr�sorerie (total)					0,00									
165 D�p�ts et cautionnements re�us (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particuli�res (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimil�s (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons � moyen terme n�gociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total g�n�ral					7 668 742,34									

(1) Si un emprunt donne lieu   plusieurs mobilisations, indiquer la date de la premi re mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunt    l'origine.

(3) Type de taux d'int r t : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : pr fix  (c'est- -dire un taux variable qui n'est pas seulement d fini comme la simple addition d'un taux usuel de r f rence et d'une marge exprim e en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux   l'origine du contrat.

(6) Indiquer la p riodicit  des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 469 951,98					420 395,07	44 342,46	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 469 951,98					420 395,07	44 342,46	0,00	0,00
2005281	N	0,00	A-1	225 400,00	2,00	F		3,250	112 700,00	842,44	0,00	0,00
2010027 renego	N	0,00	A-1	1 070 734,47	10,25	R		0,960	99 890,76	9 920,16	0,00	0,00
4804903	N	0,00	A-1	268 487,00	11,25	F		1,400	22 193,28	3 642,64	0,00	0,00
5195389	N	0,00	A-1	175 330,51	7,50	F		1,470	22 277,70	2 454,94	0,00	0,00
7266090	N	0,00	A-1	280 000,00	3,50	F		4,630	80 000,00	11 575,00	0,00	0,00
7659672	N	0,00	A-1	325 000,00	6,50	F		3,970	50 000,00	12 158,13	0,00	0,00
CO8191	N	0,00	A-1	125 000,00	3,75	F		3,270	33 333,33	3 749,15	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 469 951,98					420 395,07	44 342,46	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 469 951,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : Dépenses Recettes		Date de la délibération : 01/01/2026	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	8 076,00	41 924,00	50 000,00
4581 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	8 076,00	41 924,00	50 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	8 076,00	41 924,00	50 000,00
RECETTES (b)	0,00	8 706,00	41 294,00	50 000,00
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	8 706,00	41 294,00	50 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	8 706,00	41 294,00	50 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	8 539 280,90	2 253 383,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 539 280,90	2 253 383,00											27 342,66	75 404,41
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2006	X Autres	Travaux d'amélioration 12 logements L'ASTARGESE	CDC DIRECT	25 000,00	804,85	1,00	A	F		3,400	F		3,400	A-1	EURO	27,00	804,85
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2007	X Autres	Réhabilitation 16 logements Cité Les Rosiers	CDC DIRECT	396 500,00	79 486,33	8,00	A	F		3,950	F		3,950	A-1	EURO	3 139,00	8 643,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2010	X Autres	Réhabilitation 16 logements Cité l'Astargèse	CDC DIRECT	60 000,00	15 292,23	11,00	A	F		2,350	F		2,350	A-1	EURO	359,00	1 234,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2011	X Autres	Amélioration l'Astargèse - chauffage électrique	CDC DIRECT	26 000,00	1 018,22	1,00	A	F		2,850	F		2,850	A-1	EURO	29,00	1 018,22
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 Logements individuels Beauregard	CDC DIRECT	180 000,00	70 426,09	29,00	A	F		1,600	F		1,600	A-1	EURO	1 126,00	1 928,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 logements Beauregard	CDC DIRECT	64 030,00	26 896,45	39,00	A	F		1,600	F		1,600	A-1	EURO	430,00	502,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 logements individuels Beauregard	CDC DIRECT	93 699,00	35 297,67	29,00	A	F		0,800	F		0,800	A-1	EURO	282,00	1 086,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 logements individuels Beauregard	CDC DIRECT	30 307,00	12 276,79	39,00	A	F		0,800	F		0,800	A-1	EURO	98,00	269,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2017	X Autres	Construction 3 logements Lotissement Beauregard	LA BANQUE POSTALE	82 500,00	24 515,45	11,00	T	F		1,810	F		1,810	A-1	EURO	429,98	2 032,90
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2019	C	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	166 000,00	43 624,96	43,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	239,00	902,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	C	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	585 000,00	154 444,00	33,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	849,00	4 281,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	C	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	894 000,00	240 216,00	33,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	3 242,00	5 826,00
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	C	17 logements individuels Le Clos des Chênes	CDC DIRECT	302 000,00	81 265,51	43,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	1 097,00	1 406,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	1999	X Autres	Amélioration de logements	CDC DIRECT	15 244,90	1 970,43	6,00	A	F		3,050	F		3,050	A-1	EURO	60,00	304,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	2016	X Autres	Amélioration 22 Logements 14 Rue du Couvent	CDC DIRECT	300 000,00	68 741,94	6,50	T	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	875,00	10 185,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	P	Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	CDC DIRECT	430 000,00	111 696,33	34,00	A	V		0,550	V		0,550	A-1	EURO	614,33	2 996,59
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	CDC DIRECT	1 250 000,00	329 738,11	34,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	4 451,46	7 706,31

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	540 000,00	139 906,76	34,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	769,49	3 753,41
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	196 000,00	52 565,36	44,00	A	F		0,550	F		0,550	A-1	EURO	289,11	1 059,20
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	195 000,00	63 401,34	34,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	0,00	0,00
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	1 785 000,00	472 292,27	34,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	6 375,95	11 037,94
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	650 000,00	177 895,70	44,00	A	F		1,350	F		1,350	A-1	EURO	2 401,59	2 986,92
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	273 000,00	49 610,21	9,00	A	F		0,320	F		0,320	A-1	EURO	158,75	5 442,07
TOTAL GENERAL					8 539 280,90	2 253 383,00											27 342,66	75 404,41

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	102 747,07
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	464 737,53
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	567 484,60
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 074 434,71
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	13,93

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					88 978,00
65748			VITADANSE	Association	2 800,00
65748			ESG FOOTBALL	Association	15 200,00
65748			ESG RUGBY	Association	15 200,00
65748			ESG BASKET	Association	15 200,00
65748			COLLEGE E.LARTET	Association	1 000,00
65748			ASS.SPORTIVE ET COOP		
65748			GYMNASTIQUE GIMONTOISE	Association	380,00
65748			BOXING SHAOLIN	Association	500,00
65748			LA SAVATE GERMOISE	Association	475,00
65748			ESG PETANQUE	Association	238,00
65748			ESG PELOTE	Association	800,00
65748			ACTIVITES PHYSIQUES	Association	385,00
65748			ADAPTEES		
65748			JUDO CLUB GIMONTOIS	Association	475,00
65748			TENNIS CLUB GIMONT	Association	800,00
65748			ESG CYCLOTOURISME	Association	200,00
65748			LES PECHEURS DE LA GIMONE	Association	750,00
65748			ABRI DU PELERIN	Association	475,00
65748			AMICALE DES SAPEURS	Association	5 000,00
65748			POMPIERS		
65748			LES ANCIENS	Association	300,00
65748			COMBATTANTS		
65748			CADETS DE LA GENDARMERIE	Association	500,00
65748			ANIMATION HOPITAL	Association	1 000,00
65748			ART EN GIMONT	Association	2 000,00
65748			ASSOCIATION DES COMMERÇANTS TOUS ENSEMBLE	Association	2 500,00
65748			CERCLE AMITIES	Association	475,00
65748			CONCORDE		
65748			ECOLE DE MUSIQUE	Association	13 000,00
65748			COOPERATIVE SCOLAIRE	Association	3 600,00
65748			ECOLE ELEMENTAIRE		
65748			COOPERATIVE SCOLAIRE	Association	800,00
65748			ECOLE MATERNELLE		
65748			GIMONT FESTIV	Association	1 000,00
65748			CHEMIN DES ARTS	Association	1 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748			JARDINS PARTAGES DE LA GIMONE	Association	750,00
65748			RETRO CLUB GIMONTOIS	Association	200,00
65748			LES GIMONTOISES ENCHANTEES	Association	300,00
65748			ASSOCIATION FOIE GRAS	Association	500,00
65748			LA BOUCLE	Association	200,00
65748			ASSOCIATION ARCHEO	Association	475,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	0,00	10,00	7,17	2,00	9,17
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,47	0,00	0,47
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	1,00	23,00	20,50	1,79	22,29
Adjoint technique territorial	C	13,00	1,00	14,00	11,50	1,79	13,29
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maitrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

FILIERE SOCIALE (d)		3,00	1,00	4,00	3,00	0,98	3,98
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,98	0,98
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,86	0,86
Educateur territorial A.P.S.	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,86	0,86
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		37,00	3,00	40,00	31,67	5,63	37,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	446	0,00	332-13	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-23-1°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	368	0,00	332-23-1°	A
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	S	368	0,00	332-13	CDD Contractuel en CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	332-23-1°	CDD Contractuel en CDD
Educateur territorial A.P.S.	B	SP	431	0,00	332-8-2°	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				10,10		
sans grade ou sans emploi	C	PM	0	2,02	A Autres	A Vacataire
sans grade ou sans emploi	C	PM	0	8,08	A Autres	A Vacataire
TOTAL GENERAL				10,10		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2026

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
24/03/1999 - Amélioration de logements	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	2 123,43
12/07/2006 - Travaux d'amélioration 12 logements L'ASTARGESE	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	804,85
17/12/2007 - Réhabilitation 16 logements Cité Les Rosiers	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	91 109,33
17/06/2010 - Réhabilitation 16 logements Cité l'Astargèse	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	17 168,23
31/12/2011 - Amélioration l'Astargèse - chauffage électrique	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	1 018,22
18/08/2014 - Garantie 3 Logements individuels Beauregard	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	87 435,09
18/08/2014 - Garantie 3 logements Beauregard	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	35 913,45
18/08/2014 - Garantie 3 logements individuels Beauregard	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	39 392,67
18/08/2014 - Garantie 3 logements individuels Beauregard	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	14 225,79
07/12/2016 - Amélioration 22 Logements 14 Rue du Couvent	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	71 673,94
15/02/2017 - Construction 3 logements Lotissement Beauregard	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		LA BANQUE POSTALE	26 981,28
26/06/2018 - 17 logements individuels Le Clos des Chênes	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	168 444,00
26/06/2018 - 17 logements individuels Le Clos des Chênes	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	296 016,00
26/06/2018 - 17 logements individuels Le Clos des Chênes	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	106 536,51
25/03/2019 - Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	122 156,88
25/03/2019 - Acquisition Amélioration 26 logements Cahuzac	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	408 912,90
26/06/2019 - 17 logements individuels Le Clos des Chênes	OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS		CDC DIRECT	48 845,96
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	153 009,31
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	59 036,67
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	74 704,34
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	585 696,28
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	234 693,09
26/11/2019 - Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	SA GASCONNE HLM DU GERS		CDC DIRECT	50 248,61
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Autres				

- (1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
- (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
- (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
- (4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-945 307,07	-945 307,07
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	262 010,83	262 010,83
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-683 296,24	-683 296,24

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	683 296,24	683 296,24
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-683 296,24	-683 296,24
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	423 000,00	423 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	728 775,92	728 775,92
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	305 775,92	305 775,92

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		423 000,00	I 423 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		423 000,00	423 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	423 000,00	423 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		728 775,92	III 728 775,92
Ressources propres externes de l'année (a)		289 799,92	289 799,92
10222	FCTVA	283 762,00	283 762,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	6 037,92	6 037,92
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		438 976,00	438 976,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
2803	Frais d'études, recherche et développ.	1 130,00	1 130,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	12 461,00	12 461,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	1 167,00	1 167,00
28151	Réseaux de voirie	2 218,00	2 218,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	22 000,00	22 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	400 000,00	400 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 922 000,00	0,00	66,36 0	0,00	2 602 639,00	0,00
TFPNB	87 300,00	0,00	100,24 0	0,00	87 510,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

001. VILLENEUVE FRANCK , Maire	
002. RAFEL ISABELLE , 1ERE ADJOINTE	
003. CHOUNET JACQUES , 2EME ADJOINT	
004. CACICEDO CORINNE , 3EME ADJOINTE	
005. PLANCHAND PIERRE-OLIVIER , 4EME ADJOINT	
006. ROZIS LEBRETON HELENE , 5EME ADJOINTE	
007. SIMIONATO SIMON , 6EME ADJOINT	
008. DOUTRE JEAN-CLAUDE , CONSEILLER MUNICIPAL	
009. COLAVITTI ARLETTE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
010. HORGUEDEBAT MARIE-THERESE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
011. FILLOUSE JEAN-PIERRE , CONSEILLER MUNICIPAL	
012. CAPIAN-SOUFFARES CHRYSTEL , CONSEILLERE MUNICIPALE	
013. POLO ANDRE , CONSEILLER MUNICIPAL	
014. GAURAN CAROLINE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
015. JEANDENAND PATRICK , CONSEILLER MUNICIPAL	
016. BARAYRE HELENE , CONSEILLER MUNICIPAL	
017. LARRIEU NOEL , CONSEILLER MUNICIPAL	
018. GAUTRAND LILIANE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
019. VARIN SYLVIE , CONSEILLERE MUNICIPALE	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

020. MAMPRIN LAURENT , CONSEILLER MUNICIPAL	
021. GABRIEL BRUNO , CONSEILLER MUNICIPAL	
022. JARNOT EVELYNE , CONSEILLERE MUNICIPALE	
023. DARIES REGIES , CONSEILLER MUNICIPAL	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.